

Sujet : [INTERNET] Soutien projet éolien St Jean de Liversay

De : <amelie.delahay@engie.com>

Date : 25/06/2019 14:49

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint notre courrier de soutien au projet éolien de Saint Jean de Liversay.

Vous souhaitant bonne réception,
Cordialement,

Amélie DELAHAY

Assistante Administrative

INEO ATLANTIQUE

Agence Réseaux Deux-Sèvres

Tél : 05 49 17 23 21

amelie.delahay@engie.com



cofelyineo-gdfsuez.com

282 rue Jean Jaurès
79000 NIORT

Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce message.

ENGIE Mail Disclaimer: <http://www.engie.com/disclaimer/>

— Pièces jointes : —

19-23 soutien st jean liv.pdf

30 octets

Mairie de St Jean de Liversay
Monsieur le Commissaire Enquêteur,
16 Rue du Docteur Quoy
17170 SAINT JEAN DE LIVERSAY

Niort,
Le 25 Juin 2019

Objet : Soutien au projet éolien

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Notre Société, spécialisée dans le génie civil et le câblage des réseaux, emploie actuellement 68 salariés.

Une part importante de notre activité est liée au développement de l'Energie éolienne dans les départements des Deux-Sèvres, Vienne, Charentes et Charente Maritime.

Les politiques et réglementations issues, entre autres, du Grenelle de l'environnement, nous incitent fortement, nous les entreprises, à tendre vers un **équilibre entre les trois volets que sont le social, l'environnemental et l'économique.**

Ainsi, le développement d'un parc éolien à St Jean de Liversay entre parfaitement dans cette dynamique. Développer le parc éolien c'est :

- **Avancer vers le développement des énergies renouvelables pour prévenir des effets de gaz à effet serre.** La Région Poitou-Charentes s'était fixée comme ambition de respecter le Protocole de Kyoto à l'échelle de son territoire (éviter de 800 000 tonnes équivalent CO2) et de préparer la perspective d'une division par 4 des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Le Schéma Régional Climat Air Energie Poitou-Charentes (SRCAE), fixe la fourchette d'objectifs suivants, une réduction de 20% (objectif européen et national) à 30 % des émissions de Gaz à Effet Serre à l'horizon 2020 et de 75% (facteur 4) à 80 % à l'horizon 2050.
Il apparaît important de favoriser une dynamique de progression régulière de parcs éoliens afin d'atteindre ces objectifs auxquels ils contribuent.

- **Favoriser le développement économique et l'emploi.** Ces travaux de génie civil sont réalisés par des entreprises de Travaux Publics comme la mienne. A l'heure où ces dernières souffrent d'un ralentissement de l'activité depuis 2008, cette opportunité pourrait permettre de maintenir des emplois voire d'en développer. Cela contribuerait également, comme les autres énergies renouvelables, à la maîtrise à long terme du prix de l'énergie, à la sécurité d'approvisionnement et à l'autonomie énergétique des territoires, au développement de la production d'énergie décentralisée à proximité des lieux de consommation, à la limitation des impacts de la production d'énergie sur l'environnement, à la création de richesses et à l'accès à des quantités d'énergie à des coûts maîtrisés, à favoriser sur le long terme, la neutralité énergétique des territoires.

C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du Territoire j'apporte mon soutien plein et entier au projet de la ferme éolienne située à Saint Jean de Liversay.

En effet, ce projet représente pour notre Société l'équivalent de 3 mois d'activité sur lesquelles nous espérons pouvoir compter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de ma haute considération.

M Alexandre SANS
Directeur D'Agence



Sujet : [INTERNET] Enquête publique de la ferme éolienne de Saint Jean de Liversay

De : <enrico.paradot@eurovia.com>

Date : 26/06/2019 12:02

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur Jacques BOISSIERE (commissaire-enquêteur)

Bonjour Monsieur le commissaire-enquêteur,

Nous venons d'être informés du lancement de l'enquête publique relative au projet cité en objet.

Conscients de l'importance de ces moments de démocratie et de l'enjeu du projet, nous tenions à vous assurer, à ce stade, de notre soutien le plus complet pour ce projet.

En effet, en ma qualité de chef d'entreprise (101 salariés) au sein du territoire de l'Aunis, je ne peux que me réjouir de voir arriver de tels projets de construction auprès de chez nous.

Touchée de plein fouet par la crise depuis 2008, la profession des Travaux Publics a vu les dépenses d'équipements des collectivités s'effondrer au rythme des baisses de dotations. La maîtrise d'ouvrage privée n'a pas compensé, loin de là, les manques à gagner en terme d'activité pour nos entreprises (a fortiori dès que l'on sort de la périphérie Rochelaise ... !). De plus, les retombées fiscales induites pour le bloc communal (communauté de commune Aunis Atlantique et pour la commune de St Jean de Liversay) ne peuvent qu'encourager la création de ce type de projet pour permettre le financement de nouveaux équipements sur le territoire de l'Aunis.

Nous voyons donc là une opportunité de plus (si le chantier nous était confié suite à la consultation) de donner un sens à l'existence même de notre entreprise et de ses 101 foyers ...

Nous vous remercions, Monsieur le commissaire-enquêteur, pour l'intérêt porté au présent envoi, et vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Enrico PARADOT

EUROVIA PCL

Chef d'Agence de La Rochelle

Tél : 05 46 35 22 65

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Enquête d'utilité publique du projet éolien de saint jean de liversay

De : Moreau Gwénael <gwenmo.lacandee@orange.fr>

Date : 27/06/2019 09:05

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur

Je souhaite apporter ma contribution à l'enquête d'utilité publique relative au projet éolien de saint jean de liversay. En effet je suis favorable à l'implantation de nouvelles éoliennes sur ma commune.

Ce projet est conforme aux engagements pris pour la transition énergétique de notre pays. la production d'une part d'énergie Renouvelable dans le mix énergétique permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les retombées économiques générées seront bénéfiques à notre commune, notre communauté de commune et donc à tous les habitants de ce territoire.

La densification par rapport au projet éolien existant ne me choque pas. La société Volkswind m'a expliqué très clairement comment avait été fait le choix des implantations suite aux différentes études d'impacts, des règles de zones d'exclusions par rapport aux Habitations, route et lignes électriques mais aussi par rapport à l'impact sonore. Volkswind m'a aussi expliqué les contraintes pouvant être mis en place (réduction de la vitesse de rotation des pales) en cas de présence de faune particulière tel que des chauve souris. De ce point de vu là toutes les études menées y compris en implantation paysagère me conforte sur la crédibilité de ce projet.

Pour toute ces raisons je suis donc favorable au développement du parc éolien sur la commune de saint jean de liversay.

Dans l'espoir de voir ce projet être autorisé, je vous pris monsieur le commissaire enquêteur d'agréer mes cordiales salutations.

MOREAU Gwénaël
Cabane de La Candée
17170 ST Jean de liversay

